

CONCILE DE PARIS

(360/361) ¹

Après qu'Hilaire eut arpenté presque toute la terre infestée de la foi perverse, plein d'incertitude et accablé sous le poids des soucis, et comme la majorité des évêques estimait qu'il ne fallait pas entrer en communion avec ceux qui avaient accepté le concile de Rimini, il pensa que le mieux était d'inciter tout le monde à se corriger et à faire pénitence; au cours de conciles nombreux tenus dans les Gaules, où presque tous les évêques firent l'aveu de leur erreur, il condamna ce qui s'était fait à Rimini et ramena la foi des églises à ce qu'elle avait été auparavant. A ces saines mesures s'opposait Saturninus, évêque d'Arles, vraiment le pire des hommes, un esprit mauvais et pervers. Or celui-ci, convaincu, en plus de l'infamie d'hérésie, de crimes nombreux et horribles, fut chassé de l'Église; et ainsi la faction, privée de son chef, vit sa vigueur brisée. Paternus de Périgueux également, tout aussi fourbe et refusant de renoncer à sa perfidie, fut exclu de l'épiscopat; les autres obtinrent leur pardon.

(Sulpice Sévère, *Chronicorum lib.* II, 45)

¹ Après que Julien eut été proclamé empereur par ses troupes au début de 360, les évêques gaulois, libérés des contraintes imposées par Constance, se réunirent à Paris, sans doute au cours de l'été 360. Le concile, dont les actes ne nous sont pas parvenus, est surtout connu par un passage de la *Chronique* de Sulpice Sévère et par le texte d'une lettre des membres de l'assemblée aux évêques orientaux; celle-ci nous a été conservée par Hilaire de Poitiers. Hilaire venait de rentrer en Gaule, porteur d'une lettre des évêques orientaux. Dans leur réponse, les évêques gaulois désavouent leur adhésion aux actes du concile de Rimini (359) et se rallient aux thèses nicéennes.

ICI COMMENCE L'EXPOSÉ DE LA FOI CATHOLIQUE FAIT EN LA CITÉ DE PARIS PAR LES ÉVÊQUES GAULOIS ET ADRESSÉ AUX ÉVÊQUES ORIENTAUX

A tous les évêques d'Orient, nos très chers et bienheureux confrères dans le sacerdoce, qui, à travers les diverses provinces, demeurent dans le Christ, les évêques gaulois adressent leur salut.

1. Nous rendons grâce à Dieu le Père par notre Seigneur Jésus Christ, avec toute la ferveur de notre vie et de notre foi, de ce qu'il nous a établis, par la doctrine des prophètes et des apôtres, dans la lumière de la science qui nous fait le confesser, pour que nous ne soyons pas, plongés dans les ténèbres de l'ignorance profane, prisonniers des jugements du siècle, alors que le seul espoir parfait du salut est de confesser Dieu le Père tout-puissant, par son Fils unique, notre Seigneur Jésus Christ, dans le saint Esprit. Et certes, la dette quotidienne de notre reconnaissance est encore accrue du fait que, nous délivrant des erreurs de ce monde, il ne permet pas non plus qu'à présent nous soyons confondus dans la société exécrationnelle des hérétiques. Par votre lettre, que vous avez confiée à notre très cher frère et collègue dans le sacerdoce, Hilaire, nous avons appris les machinations du diable et les inventions des hérétiques ligés contre l'Église du Seigneur. Ils voulaient que, divisés entre Orient et Occident, nous soyons trompés par des doctrines différentes de part et d'autre. En effet, la majorité des évêques présents à Rimini ou à Niké² ont été contraints, sous la pression de votre autorité, à ne pas parler d'*ousia*.³ Ce mot, trouvé naguère par vous pour répondre à l'hérésie des «ariomanites»,⁴ a toujours été accepté par nous avec vénération et avec foi.

2. Nous avons adopté le mot *homoousion*⁵ comme se rapportant à la vraie et légitime naissance, de Dieu le Père, de Dieu Fils unique, en réprochant cette union professée par les blasphèmes de Sabellius et en n'entendant pas que le Fils soit une partie du Père. Nous entendons que, de Dieu total et parfait, qui n'a pas connu de naissance, est né le Fils unique, Dieu total et parfait. Ce Fils, nous confessons par conséquent qu'il est d'une seule *ousia* ou substance avec Dieu le Père, pour qu'on ne croie pas qu'il y a plutôt création, ou adoption, ou appellation ; car il est né de Lui, comme Fils né du Père, Dieu né de Dieu, énergie née de l'énergie, esprit né de l'esprit, lumière née de la lumière. Nous ne refusons pas non plus d'entendre parler de sa ressemblance à Dieu le Père – puisqu'il est image du Dieu invisible –, mais nous l'entendons de la seule ressemblance qui soit digne du Père, ressemblance qui est celle du vrai Dieu au vrai Dieu, comprenant ainsi qu'il n'y a pas union de divinité, mais unité. L'union, en effet, est particulière, tandis que l'unité est, selon la vérité de la naissance, plénitude de celui qui est né. D'autant que le Seigneur Jésus Christ lui-même a déclaré à ses disciples : «Moi et le Père, nous sommes un.» Par là il exprime non seulement l'amour qu'il porte au Père, mais aussi la divinité qui est celle de Dieu né de Dieu, conformément à cette parole : «Celui qui m'a vu, a vu le Père», et aussi : «Si vous ne voulez pas me croire, croyez-en au moins mes œuvres, car le Père est en moi, et moi dans le Père.»

3. Cette foi, nous la gardons et la garderons toujours, exécrationnant également ceux qui disent : «Il n'était pas avant qu'il ne naquît,» non pas que nous proclamions que Dieu, Fils unique, ne connaisse pas la naissance, mais parce qu'il est parfaitement impie d'admettre un temps antérieur à Dieu, maître des temps, étant donné que cet énoncé-là : «Avant qu'il ne naquît, il n'était pas», est temporel. Et nous ne nions pas non plus que le Fils ait été obéissant au Père, et «jusqu'à la mort de la croix», selon la faiblesse de l'humanité assumée par lui, car il a dit lui-même, à propos de son ascension au ciel : «Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais au Père, car le Père est plus grand que moi.» En prenant cette chair, il a bien voulu que nous ayons en commun avec lui le nom de frères, quand, demeurant en la condition de Dieu, il a voulu prendre la condition d'esclave.

4. C'est pourquoi, très chers frères, puisque notre naïveté reconnaît, d'après votre lettre, avoir été abusée au sujet du silence fait sur l'*ousia*; puisque la Piété de ceux qui sont revenus de Rimini à

² Plutôt : Nicée

³ Nature, substance.

⁴ = Ariens

⁵ consubstantiel

Constantinople a été circonvenue, ainsi qu'en témoigne votre lettre conjointe, puisque aussi notre frère Hilaire, prédicateur fidèle du nom du Seigneur, nous a rapporté qu'il n'avait pu les contraindre à condamner de si grands blasphèmes, nous aussi nous prenons acte de ce qui a été fait par eux tous à tort et par ignorance.

Nous tenons certes pour excommuniés Auxence, Ursace, Valens, Gains, Megasius et Justinus, conformément à vos lettres et, comme nous l'avons dit, à la déclaration de notre frère Hilaire qui affirmait qu'il ne serait jamais en paix avec les participants de leurs erreurs. Tous les blasphèmes que vous avez mentionnés à la suite de vos lettres, nous les condamnons, et nous rejetons tout spécialement comme apostats leurs évêques qui, par ignorance ou impiété, ont pris la place de certains de nos frères honteusement exilés. Nous promettons devant Dieu, en même temps que nous déclarons que quiconque dans les Gaules trouvera bon de s'opposer à ce que nous avons décidé devra être rejeté de la communion et déposé de son siège épiscopal. Notamment, quiconque laissera passer l'occasion de prêcher (sur ce sujet) sans condamner (ces hérétiques), ou contreviendra à Dieu et à la majesté du Christ Dieu, Fils unique, en pensant autrement que nous quant au sens du mot *homoousion*, ne devra plus être jugé digne du saint nom d'évêque. Sache votre Charité que déjà Saturninus, qui s'est élevé avec une grande impiété contre ces décisions salutaires, a été privé déjà de ce nom et excommunié par tous les évêques de Gaule, aux termes de deux lettres de nos frères. Pour lui, à la fois ses crimes anciens – quoique longtemps cachés – et l'impiété évidente de ses audaces récentes, exprimée dans ses lettres, l'ont rendu indigne du nom d'évêque.

ICI FINIT L'EXPOSÉ DE LA FOI CATHOLIQUE FAIT EN LA CITÉ DE PARIS
PAR LES ÉVÊQUES GAULOIS ET ADRESSÉ AUX ÉVÊQUES ORIENTAUX.